

LA SOLUTION BAO DAÏ

PAR LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES ARMÉES FRANÇAIS CAILLETEAU - PROMOTION « LIEUTENANT-COLONEL JEANPIERRE » (1959-61)

Au printemps 1947, après l'échec du Viet Minh à s'emparer de Hanoï en décembre 1946 et l'exclusion des ministres communistes du gouvernement Ramadier en mai 1947, l'idée de négocier avec Ho Chi Minh n'est plus vraiment envisagée. La rencontre en mai entre Paul Mus, universitaire spécialiste de la région et collaborateur d'Émile Bollaert (qui a remplacé l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu comme haut-commissaire de France pour l'Indochine), et Ho Chi Minh marque la fin des tentatives de négociation avec le Viet Minh.

En France, le nouvel équilibre politique donne un poids nouveau au Mouvement républicain populaire, le MRP, qui, aux élections de 1946, a eu un nombre de voix proche de celui obtenu par le parti communiste, nettement devant la SFIO et encore plus les autres formations, radicaux et partis de droite. Les deux ministères compétents pour la question indochinoise sont de façon continue tenus par des membres du MRP : aux Affaires étrangères, Georges Bidault (janvier 1947 - juillet 1947) et Robert Schuman (juillet 1948 - juin 1951). Si le second s'intéresse plus à la construction européenne qu'à l'Indochine, ce n'est pas le cas du premier, partisan d'un maintien de la présence française en Indochine (comme il le sera plus tard pour l'Algérie). A la France d'outre-mer, Paul Coste-Floret remplace rapidement le socialiste Marius Moutet et reste à son poste pendant toute la durée de la mise en place de la solution Bao Daï (octobre 1947-novembre 1949). Jean Letourneau, également membre du MRP lui succèdera avant de devenir ministre des Etats associés (l'ex-Indochine) jusqu'à la fin de la guerre. Ces ministres auront les mains assez libres du fait que les gouvernements successifs auront beaucoup d'autres chats à fouetter : la reconstruction, les mouvements sociaux souvent très durs, le début de la guerre froide, la construction européenne. On s'accorde sur la nécessité de trouver une solution qui permette, selon l'expression des instructions envoyées en novembre 1946 par Georges Bidault, à la fin de sa brève présidence du Conseil des ministres (juin-novembre 1946), au général Jean Valluy, commandant en chef en Indochine, que « la France ne soit pas placée dans l'alternative ou de fournir un effort excessif pour ses moyens ou de se retirer d'Indochine ». Pour résoudre cette quadrature du cercle, on s'est déjà accordé dès les pourparlers avec Ho Chi Minh sur une architecture institutionnelle faisant de l'Indochine un ensemble d'Etats associés à la France au sein de l'Union française, le débat portant sur l'ampleur des compétences laissées aux Etats et de celles retenues par la France. Mais, le Viet Minh n'étant plus un interlocuteur agréé, il faut lui trouver un substitut. Le choix va se porter sur Bao Daï. Il n'est pas évident de déterminer comment ce choix s'est imposé. Le haut-commissaire, Emile Bollaert, le revendique mais sa faible connaissance

préalable de l'Indochine laisse penser qu'il lui a été suggéré, peut-être par Paul Mus ou plutôt par Léon Pignon, administrateur colonial qui a longtemps servi dans la péninsule (il est à l'époque commissaire de la République au Cambodge et succèdera à Emile Bollaert en octobre 1948).



Bao Daï dans les années 1930

Qui est Bao Daï ? Né en 1913, il a succédé à son père comme empereur d'Annam en 1925, son règne personnel commençant en 1932. Il faut s'entendre à la fois sur le terme d'Annam et sur la réalité des pouvoirs impériaux. L'Annam était, avant la colonisation française, ce qu'est aujourd'hui le Vietnam. Dans la terminologie coloniale, c'est la partie centrale du Vietnam (dont la capitale impériale, Hué). Mais l'empereur d'Annam est le chef d'Etat de deux protectorats, l'Annam colonial et le Tonkin, la Cochinchine, au sud, étant une colonie d'administration française directe. Comme ailleurs dans l'empire colonial français, la notion de protectorat (sauf peut-être dans le Maroc de Lyautéy) n'est qu'un faux semblant, le maintien

d'une apparence alors que la réalité est celle d'une prise en mains complète du pays par l'administration française. Le jeune Bao Dai se heurte à cette réalité dès le début de son règne personnel. Il essaye, sans le moindre succès, de redonner une substance à son mandat, avec l'aide de quelques personnalités vietnamiennes dont un jeune mandarin catholique, Ngo Dinh Diem, le futur chef d'Etat du Sud-Vietnam. Il profitera du coup de force japonais du 9 mars 1945, qui élimine l'administration et l'armée française, pour proclamer l'indépendance d'un Vietnam unifié. Après la défaite japonaise, il pense un moment à continuer à régner sur un Vietnam dirigé par le Viet Minh mais doit rapidement abdiquer en faveur du nouveau régime. Il gagne ensuite Hong Kong où il se trouve quand les responsables français vont chercher à le contacter. C'est donc à un nationaliste vietnamien qu'ils vont avoir affaire, intransigeant sur l'unification du pays, donc sur l'abandon du régime particulier de la Cochinchine (la réunion des trois Ky comme l'on dit au Vietnam) et sur l'indépendance réelle du pays, dans les affaires intérieures et même, jusqu'à un certain point (comme une représentation diplomatique), dans les affaires étrangères. Mais Bao Dai est aussi un homme non exempt de faiblesses dans sa vie personnelle. Il ne semble pas prêt à sacrifier les plaisirs de la vie à ses devoirs d'homme d'Etat. On le présente volontiers, du côté des tenants français d'une Indochine française comme de celui du Viet Minh, comme un noceur. D'autant que face aux résistances, Bao Dai préfère se retirer sur son Aventin (souvent situé sur la Côte d'Azur) plutôt que d'engager publiquement un rapport de force. C'est sur cette faiblesse de caractère que beaucoup de responsables français comptent pour que les évolutions politiques qui vont s'engager permettent la poursuite de la domination française. En quelque sorte, que tout change pour que rien ne change.

En mai 1947, un émissaire du haut-commissaire prend contact avec l'ex-souverain. Il faudra plus de deux ans pour que Bao Dai rejoigne le Vietnam pour y exercer les fonctions de chef de l'Etat d'un Vietnam réunifié. Résumons les principaux épisodes de ce laborieux processus. Les désaccords entre Emile Bollaert et Georges Bidault (bien relayé par le secrétaire général du Quai d'Orsay, Jean Chauvel) retardent d'abord l'expression de la nouvelle politique française qui n'est publiquement exprimée qu'en septembre 1947, entraînant une certaine ouverture du côté de Bao Dai qui accepte de rencontrer le haut-commissaire en décembre, sur un navire français en baie d'Along. En avril 1948, est constitué

un « gouvernement central provisoire du Vietnam », ayant donc compétence sur l'ensemble du pays et dirigé par le général Nguyen Van Xuan, premier polytechnicien vietnamien qui a fait une longue carrière d'officier d'artillerie dans l'armée française. Deux mois après, sont signés par Emile Bollaert et Nguyen Van Xuan les accords de la baie d'Along qui reconnaissent l'indépendance du Vietnam et en font un Etat associé dans l'Union française. Bao Dai n'en est que le témoin, refusant le protocole secret qui complète cette reconnaissance tout en limitant fortement ses effets concrets. Il faudra attendre mars 1949 pour qu'un échange de lettres entre le président français, Vincent Auriol, qui est aussi le président de l'Union française, et Bao Dai définisse les rapports entre le Vietnam et la France de façon acceptable pour la partie vietnamienne. Cela permet enfin l'arrivée de Bao Dai sur le sol vietnamien en avril, la proclamation du nouvel Etat du Vietnam intervenant le 2 juillet 1949.

En fait, du côté français, on s'est trompé sur Bao Dai. Certes, ses mœurs n'avaient rien d'exemplaire. Mais on a cru qu'elles permettraient de lui faire accepter un changement de façade, l'indépendance proclamée couvrant un maintien de la prépondérance française. C'était sous-estimer son nationalisme, au demeurant renforcé par tout son entourage où l'on ne compte guère d'amis de la France. Les nostalgies impériales et les intérêts coloniaux ne pouvaient que pousser le côté français, encore peu convaincu de l'inéluctabilité de la décolonisation, à ne pas céder plus rapidement. Pour la conduite de la guerre contre le Viet Minh, deux années perdues dans la construction d'un Etat vietnamien non communiste et de son armée ont peut-être été décisives alors que s'approchait le moment où le Viet Minh pourrait s'appuyer sur une Chine communiste (Mao entre à Pékin en janvier 1949).

Mais une politique acceptant tout de suite les évolutions que l'on consentira seulement à la longue aurait-elle permis au Vietnam de s'épargner un régime communiste ? Il est bien difficile de l'assurer. Force est de constater avec le général de Lattre de Tassigny qu'en 1951, la mise sur pied d'une solide armée vietnamienne relevait encore du souhait sinon de l'illusion. Mais cette politique aurait peut-être permis un désengagement français au bénéfice sans doute du Viet Minh mais dans des conditions pas plus mauvaises que celles des désengagements futurs, français en 1954, américain en 1973.

